



INFORMATION PRESSE

Chevron annonce la première production d'une huile de base 100% renouvelable

La société Novvi franchit une étape importante.

San Ramon (CA), États-Unis, le 26 octobre 2020. Chevron Products Company, une division de Chevron U.S.A. Inc., et Novvi LLC ont annoncé le lancement de la première production d'une huile de base 100 % renouvelable depuis l'usine de Novvi à Deer Park, Houston (TX), États-Unis.

« Afin de trouver des solutions plus fiables, plus abordables et toujours plus propres et évolutives, Chevron reste fidèle à son objectif d'investissement et de développement technologique avec Novvi LLC », a déclaré Colleen Cervantes, présidente de Chevron Lubricants. « Cette étape importante reflète l'orientation de notre partenariat et ce, malgré le ralentissement lié à la pandémie. L'avenir nous offre une belle perspective. »

Chevron est entré au capital de Novvi LLC, une société basée en Californie engagée dans le développement, la production, la commercialisation et la distribution d'huiles de base hautes performances issues de sources renouvelables. L'accord a été annoncé en 2016.

Ce lancement est le dernier d'une série d'annonces relatives à l'engagement de Chevron en faveur de la transition énergétique et du changement climatique, axé sur trois domaines :

1. Réduire l'intensité carbone de manière rentable,
2. Favoriser les énergies renouvelables afin de soutenir ses activités,
3. Investir dans l'avenir en privilégiant les technologies de pointe.

« Novvi se concentre sur des solutions renouvelables – des produits chimiques et des produits essentiels pour le marché des fluides et des lubrifiants industriels – sans faire de compromis quant à la performance, au prix ou à la disponibilité », a déclaré Jeff Brown, PDG de Novvi.

Chevron est l'un des principaux fabricants d'huile de base de qualité supérieure et l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de lubrifiants finis. Elle possède l'une des plus grandes

plateformes de fabrication d'huiles de base au monde grâce à son propre réseau de raffinage et à sa position en matière de licences d'huiles de base.

Le partenariat Chevron-Novvi s'appuie sur les technologies complémentaires des deux sociétés : l'expertise de longue date de Chevron dans l'hydrotraitement, notamment l'ISODEWAXING, et l'utilisation innovante de matières premières renouvelables par Novvi pour produire et commercialiser des huiles de base de haute performance, synthétiques et renouvelables.

Chevron commercialise la technologie ISODEWAXING à travers le monde grâce à son partenariat de coentreprise avec Lummus Technogy, Chevron Lummus Global, et est depuis longtemps leader dans la production d'huiles de base de qualité supérieure pour l'industrie des lubrifiants depuis son invention en 1993.

Le processus de production et les molécules uniques devraient offrir des performances encore plus élevées que les huiles de base conventionnelles et synthétiques, avec l'avantage d'être produites à partir de matières premières renouvelables.

Grâce à sa plateforme technologique Novvi a développé des produits renouvelables pouvant également avoir des applications dans les plastiques, le caoutchouc, les soins personnels, la cire et les fluides pour véhicules électriques. L'invention et l'ampleur de cette technologie vont permettre d'offrir un plus grand choix aux fabricants souhaitant améliorer les performances et réduire l'impact carbone de leurs produits.

À PROPOS DE CHEVRON PRODUCTS COMPANY

Chevron Products Company, une division de Chevron U.S.A. Inc. est une filiale à part entière de Chevron Corporation, l'une des plus importantes sociétés au monde totalement intégrées dans le domaine de l'énergie. À travers ses filiales qui exercent leurs activités dans le monde entier, Chevron est actif dans pratiquement tous les domaines du secteur de l'énergie. L'entreprise extrait et transporte du pétrole et du gaz naturel, assure le raffinage, la commercialisation et la distribution de carburants et lubrifiants, produit et vend des produits pétrochimiques et des additifs, génère de l'énergie, développe et déploie des technologies qui créent de la valeur dans chaque aspect opérationnel de l'entreprise. Le siège de Chevron Corporation est basé à San Ramon, en Californie.

Pour de plus amples informations sur Chevron, visitez le site Internet www.chevron.com.

###

NOTE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES RELATIVES AUX DISPOSITIONS DE REGLES D'EXONERATION DU PRIVATE SECURITIES LITIGATION REFORM ACT DE 1995.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives aux activités de Chevron basées sur les attentes, les estimations et les prévisions actuelles de la direction concernant le pétrole, les produits chimiques et autres secteurs liés à l'énergie. Les mots ou expressions tels que « anticipe », « s'attend à », « a

l'intention », « planifie », « cible », « prévoit », « projette », « croit », « cherche », « planifie », « estime », « peut », « pourrait », « devrait », « budgétise », « perspectives », « dans les délais », « en bonne voie » et autres expressions similaires sont destinées à identifier ces déclarations prévisionnelles. Ces déclarations ne sont pas des garanties de performances ultérieures et sont soumises à certains risques, incertitudes et autres facteurs, dont beaucoup sont hors du contrôle de Chevron et difficiles à prévoir. Ainsi, les résultats obtenus peuvent différer sensiblement de ce qui est exprimé ou prévu dans ces déclarations prospectives. Le lecteur doit accorder une attention mesurée à ces déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sauf obligation légale, Chevron ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux qui figurent dans les déclarations prospectives, nous pouvons citer : l'évolution des prix du pétrole brut et du gaz naturel ; l'évolution des marges de raffinage, de commercialisation et de produits chimiques ; la capacité de l'entreprise à réduire les coûts et les dépenses prévus ; les actions de concurrents ou des autorités de réglementation ; le calendrier des dépenses d'exploration ; le calendrier de l'extraction du pétrole brut ; la compétitivité des sources d'énergie alternatives ou des produits de substitution ; les évolutions technologiques ; les résultats d'exploitation et la situation financière des compagnies affiliées ; l'incapacité ou l'échec des partenaires de la co-entreprise à financer leur part des opérations et des activités de développement ; la possibilité de ne pas atteindre les objectifs de production nette basés sur des projets de développement de pétrole brut et de gaz naturel existants et futurs ; les retards potentiels dans le développement, la construction ou le démarrage des projets prévus ; la perturbation ou l'interruption potentielle des activités de l'entreprise, des installations de production ou de fabrication ou des réseaux de livraison/transport pour cause de guerre, accidents, événements politiques, troubles civils, intempéries, menaces informatiques et actes terroristes, autres facteurs naturels ou humains, ou quotas de production de pétrole brut qui pourraient être imposés par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole ; la responsabilité potentielle pour les actions correctives ou les évaluations dans le cadre de réglementations et de litiges environnementaux existants ou futurs ; les investissements importants ou les changements de produits requis par les lois, règlements et litiges existants ou futurs en matière d'environnement ; la responsabilité potentielle résultant d'autres litiges en cours ou futurs ; l'acquisition ou la cession future d'actifs par la société et les gains et pertes résultant de cessions d'actifs ou de dépréciations ; les ventes, cessions, recapitalisations, taxes spécifiques au secteur, changements au niveau fiscal ou restrictions du champ d'activité de la société ; les fluctuations des devises étrangères par rapport au dollar américain ; les effets des changements des règles comptables en vertu des principes comptables généralement acceptés et promulgués par les organismes de réglementation ; et les facteurs énoncés sous la rubrique « facteurs de risques » aux pages 22 à 24 du rapport annuel 2014 de la société sur le formulaire 10-K. En outre, ces résultats pourraient être affectés par les conditions économiques et politiques générales, nationales et internationales. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus non abordés dans le présent communiqué de presse pourraient également avoir des effets négatifs importants sur les déclarations.